

Compte rendu du 26 janvier 2023

Ordre du jour :

0. Prière

1. Le Service Évangélique des malades – projet; mise en place

2. Projets en cours : Association AESS + projet ND de l'Espérance

3. quelques annonces (Soirée Tibériade, Carême ...)

1.

Pain de vie (don Maël, Christian et Marie-Rosaline DUCLOUX) : pourrait former un groupe du SEM (service évangélique des malades). Le SEM, organisation diocésaine, n'est pas officiellement mis en place sur notre secteur. Le pain de vie, historiquement, s'occupe spécifiquement de donner la communion aux malades/ personnes âgées. 19 membres, environ 12 actifs. + qq autres personnes qui donnent la communion à leur conjoint ou autre, et qui ne sont pas officiellement dans ce groupe. Pas de condition particulière pour l'intégrer, si ce n'est d'être catholique pratiquant, avec un sens de l'Eucharistie. Un groupe à renforcer (groupe vieillissant), car en réalité il y a potentiellement beaucoup de demande et pas assez de serviteurs.

- Penser à proposer aux personnes malades à qui on porte la communion de rencontrer un prêtre pour la confession.
- Pour l'instant, on a une liste d'environ 60 personnes à visiter (pas seulement pour l'Eucharistie, mais toute sorte de demande), mais il y en aurait sûrement 200 ou 300 si on complétait le listing !
- Il y a également des personnes âgées qui peuvent encore se déplacer, mais qui ont besoin de lien. Ne faudrait-il pas organiser des après-midis pour eux ? On le pourrait le faire localement, par exemple, mardi après-midi à Cesson et jeudi après-midi à Tibériade.
- Pour l'équipe « Pain de Vie », Il faudrait également une réunion tous les mois, avec un planning, et un certain roulement, subtil, sans déstabiliser la personne (2 par 2 : une que la personne connaît bien, et une autre qu'on lui présente). Certains membres se sentent mis de côté car ils ne sont pas connectés aux réseaux sociaux et il y a trop de peu de communication en présentiel à leur goût.
- Il faudrait également faire une feuille de liaison spécifique pour eux : tous les 2 mois par exemple. Retours très positifs sur la carte de Noël que les anciens ont reçu (à renouveler. Il y aura une carte des rameaux également).
- Faire un petit mot dans la feuille de semaine pour demander aux paroissiens de lister des personnes en demande, et également pour trouver de nouveaux volontaires pour s'investir dans ce service.
- Il y aurait également les familles monoparentales, les aidants qui se sentent seuls, des paroissiens qui ont l'air investi mais qui en fait sont très seuls, qui auraient besoin d'aide ! Que faire pour eux ?
- Penser à personnaliser les choses qui sont faites (feuille de liaison signée, etc...) Beaucoup ont besoin de sentir qu'on ne les oublie pas, que quelque chose leur est adressé spécifiquement.

2.

AESS : Association Espérance Sénart Sud. une association loi 1901, non cultuelle, permettant d'organiser des activités types camps de jeunes, etc.... Président Xavier TANVEZ. Déclarée au journal Officiel des associations ce mois -ci.

3.

ANDE (association Notre Dame de l'Espérance): un projet encore balbutiant. Idée : aider des jeunes en échec professionnel, qui ont un bac pro en poche mais qui n'ont pas les compétences requises (stages et alternances non fructueux, difficultés personnelles...). Leur redonner les bases techniques et les aiguiller pour qu'ils trouvent leur premier emploi. Beaucoup de questions se posent (statuts ? assurance ?...). se mettre en lien avec la mission locale ? En cours de réflexion. Une « équipe pilote » avance à petits pas.

Soirées Tibériade : se passe bien, nombre modeste d'invités. Le système d'invitation par catégorie (parents du caté, couples, ...) n'a pas l'air de fonctionner. Voir comment ça évolue.

Carême : cette année pour le pôle : action menée à la faveur de l'association « Pour un sourire d'enfant » (Cambodge). Soirée projection du film « Les pépites », suivi d'un intervenant (à confirmer).

Remarque : le CCFD (présidente : Evelyne) a été très présent sur le secteur. Ils proposent aussi des jeux. Il y a le dimanche du CCFD (5^e dimanche de carême, le 26 mars).